

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les journaux d'Orient qui nous arrivent sont remplis de détails sur l'évacuation de la Crimée et sur la situation de la Grèce. Le 17 juin, le total des troupes alliées campées encore sur le théâtre de la guerre ne dépassait pas 15,000 hommes en tout, dont sept bataillons anglais seulement, et 350 Piémontais avec un lieutenant qui gardent le peu de matériel de l'armée sarde qui reste encore. On continue à affirmer que le maréchal Pélissier quittera la Crimée le 4 ou le 5 juillet. A cette date, il n'aurait près de lui que trois régiments, et il rendrait aux Russes, avec une certaine solennité, les points occupés par les troupes françaises. Le même jour, les Anglais rendraient Balaklava. « C'est donc, dit à ce propos le *Journal de Constantinople*, le 4 ou 5 juillet, que les drapeaux victorieux des armées alliées seront enlevés de cette terre à jamais célèbre par leurs victoires, pour être remplacés par les couleurs russes. »

L'autorité locale qui avait établi des lignes de douane d'abord à Mackensie, puis à Traktir, les a portées maintenant dans la plaine de Balaklava; elle vient d'en interdire sévèrement le passage à tout étranger. Les excursions qui étaient permises jusqu'à Simféropol et autres lieux sont également défendues. Par contre, les propriétaires du pays reviennent en foule, pour se remettre en possession de ce qui leur appartient. Ils prétendent que les locataires qu'ils ont eu depuis leur départ, ont fait subir de grands changements à leurs meubles et immeubles, ce qui gêne un peu leurs souvenirs. Quant au chemin de fer de Balaklava, il est complètement enlevé, et l'on dit que les messageries impériales vont cesser le service qu'elles avaient établi entre Constantinople et la Crimée. Tout va rentrer sous l'ancien régime russe.

Il est arrivé de Kerth la dernière partie du contingent anglo-ottoman avec le général Neal. Avant son départ, ce dernier avait eu une entrevue avec

le général russe Wrangel, qui a dû recevoir, le 19 ou le 20 juin, la ville où il ne restait que le 72^e de ligne anglais. — Tous les jours, les troupes égyptiennes qui étaient en Europe et en Asie rentraient à Constantinople. Le 15 juin, c'étaient les cuirassiers et les chasseurs qui arrivaient de Batoum. — Saïd-Pacha a prescrit des dispositions analogues à celles que la France et la Sardaigne ont adoptées pour la rentrée de leurs propres troupes. Par suite de ces dispositions, un camp sera établi sur la plage de la rade d'Aboukir, où iront camper les soldats égyptiens au fur et à mesure qu'ils y arriveront, après avoir été embarqués à Constantinople.

Si les nouvelles de Turquie sont bonnes, celles de la Grèce le sont beaucoup moins. Le brigandage continue de la façon la plus déplorable, et le ministère grec persiste dans sa politique pleine de mauvais vouloir à l'égard des Puissances occidentales. — Havas.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle :

Des décrets chargeant par intérim le ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur des fonctions de ministre des finances, et le ministre de la guerre des fonctions de ministre de l'instruction publique.

Par décret impérial en date du 1^{er} juillet 1856, M. Baroche, président du Conseil d'Etat, est chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères, pendant l'absence de M. le comte Colonna Walewski.

Dans sa séance du 1^{er} juillet, le Corps-Législatif a voté les lois ci-après :

Projet portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 10 millions pour la réparation des dommages causés par les inondations.

Projet ayant pour objet d'autoriser l'inscription de trois rentes, se montant ensemble à 600,000 fr., en faveur : 1^o des héritiers de la Reine des Belges; 2^o de M^{me} la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha; 3^o des héritiers de M^{me} la duchesse de Wurtemberg.

Projet relatif à la concession du chemin de fer

destiné à relier directement la ville de Grenoble aux villes de Lyon et de Valence.

Projet de loi relatif à la concession des chemins de fer de Toulouse à Bayonne, avec embranchement sur Foix et Dax, d'Agen à Tarbes et de Mont-de-Marsan à ou près Rabastens.

La session de 1856 du Corps-Législatif a été close mercredi au soir, et, à compter de jeudi, le grand palais est ouvert tous les jours au public jusqu'à 6 heures du soir. — Havas.

L'Empereur est parti mardi pour Plombières par le chemin de fer de Strasbourg.

Un des salons d'attente avait été disposé et orné avec goût de fleurs, de drapeaux et de riches tentures, pour la réception de Sa Majesté; c'est dans cette salle, devant laquelle se trouvait le convoi impérial, qu'à deux heures un quart M. Haussmann, préfet de la Seine, et M. Piétri, préfet de police, attendaient Sa Majesté.

L'Empereur, en tenue de ville, est arrivé à la gare à deux heures et demie, dans une calèche conduite à la Domon, sans escorte; deux autres voitures suivaient. Sa Majesté était accompagnée de MM. les généraux Espinasse et Fleury, ses aides-de-camp, et de M. Latour d'Arvergne, officier d'ordonnance. M. de Lagrange, écuyer, était à cheval à la portière de la voiture.

M. Mocquard, secrétaire de l'Empereur et chef de son cabinet, suit Sa Majesté dans ce voyage.

L'Empereur a été reçu par MM. les membres du conseil d'administration de la compagnie et par MM. les chefs de service. Nous avons remarqué MM. le comte de Ségur, le baron d'Hervey, Emile Péreire, Roux et Baignères, administrateurs; Bossange, secrétaire général; et Hallopeau, chef de l'exploitation.

Sa Majesté s'est arrêtée pendant quelques instants dans ce salon qui lui avait été préparé, et a adressé des paroles bienveillantes aux administrateurs.

A deux heures trois quarts, Sa Majesté montait

FEUILLETON

LES VIOLETTES DE PARME.

(Suite et fin.)

CHAPITRE VII.

LE MÉDECIN DE SON HONNEUR.

De retour à la maison, la jeune fille alla s'enfermer dans sa chambre. Tout ce qui s'était passé fermenta dans sa tête, et la réflexion en assombrissait les contours. Comme Nessus à la robe symbolique, il lui sembla que ses vêtements de soie, ses bijoux, ses parures étaient autant d'aiguillons. Les couleurs du triste tableau dont elle avait été spectatrice s'avaient de toute la cruauté du contraste. Tout lui pesait, la conscience de sa fortune honteusement acquise, son bien-être, l'affection même dont elle était entourée, car elle comprenait que c'était autant d'usurpation. Il lui sembla, comme au spectacle de ces fantasmagories qui illuminent les profondeurs de l'obscurité, voir étinceler autour d'elle, en lettres de feu, les cruelles épithètes proférées par Manuel. Elle sanglota, elle pria, puis, après s'être révoltée contre l'impuissance dont elle se sentait frappée, elle s'affaissa tristement. Des hallucinations étranges, bizarres, comme un mauvais rêve, troublaient cette jeune imagination qui n'avait jamais effleuré que des idées riantes. Après s'être prolongée, cette situation douloureuse fit place au calme. Avec lui revint la réflexion, puis avec la réflexion reparurent la volonté et l'énergie. Une idée sembla mettre un terme aux oscillations imprimées à l'esprit d'Andrée.

Ses traits bouleversés reprirent leurs charmantes harmonies. Comme le mathématicien qui vient de résoudre un problème, elle s'écria en se frappant le front. C'est cela !

De la pensée à l'exécution il ne s'écoula que le temps nécessaire pour ramener sur le pupitre en bois de rose de la courageuse fille l'attirail nécessaire pour écrire. Chose bizarre, c'était une plaisanterie d'atelier, sur les expédients des fils de famille, racontée par Girard, un soir au coin du feu, qui venait d'offrir à Andrée l'arche de salut sur laquelle elle allait embarquer son honneur. Elle écrivit, et quand elle eût fermé sa lettre, elle se hâta de l'envoyer à la poste. Après cette action, Andrée redevint la ravissante enfant que chacun connaissait. Girard n'y comprenait plus rien. M. et M^{me} Sardon en furent d'autant plus enchantés que c'était de bon augure pour M. de Rollebois, avec lequel on voulait déterminer positivement le jour du mariage.

— J'espère, mon enfant, dit M^{me} Sardon à Andrée pendant qu'elle folâtrait autour d'elle, que tu ne réitéreras pas l'étourderie qui a blessé justement M. Lionel, car on reparlera ce soir de la conclusion de nos projets.

— Cela dépend de M. de Rollebois, répliqua la jeune fille d'un petit air sournois.

— Alors je suis tranquille, car M. Lionel était désespéré de ta boutade, il fera tout pour te plaire.

Andrée secoua sa jolie tête par un mouvement d'incrédulité narquoise.

— Tu verras bien, folle enfant que tu es, dit M^{me} Sardon qui sourit en surprenant cette pantomime.

En effet, le soir, M. de Rollebois fut d'une amabilité irréprochable, et quand on passa au salon, Andrée trouva à sa place d'habitude un bouquet magnifique, surmontant un merveilleux petit meuble incrusté, qu'Andrée avait témoigné un jour l'envie de posséder.

— Ah ! c'est charmant, s'écria la jeune fille; mais je ne sais si je dois accepter.

— Comment, au point où nous en sommes, Mademoiselle, dit emphatiquement M. de Rollebois, vous éprouvez de ces scrupules ?

— Justement, Monsieur, car je ne sais plus si vous voudrez toujours persister dans vos vues.

— La plaisanterie est excellente, dit M. Sardon.

— Votre tuteur a raison, car si quelqu'un a le droit de craindre, ce n'est pas vous, ajouta M. de Rollebois.

— Qui sait ! j'ai bien des défauts !

— Des défauts que j'estime plus que des qualités, répliqua le prétendu.

— Ilier, par exemple ?

— Aujourd'hui me fait oublier hier.

— Soit. Mais demain ne vous fera-t-il pas oublier aujourd'hui ?

— Tu deviens bien subtile, mon enfant, dit gaiement M^{me} Sardon.

Girard, relégué dans un coin, perdit l'air grave qu'on lui reprochait depuis quelque temps, et il sembla écouter avec un vif intérêt.

— Demain, comme aujourd'hui, vous serez toujours vous-même, et cela me suffit, s'empressa de dire M. de Rollebois, aiguillonné par ce *conceit* de calendrier.

dans son wagon; le signal du départ a été donné aussitôt.

M. Hallopeau, chef de l'exploitation, assisté de MM. Grenier, ingénieur principal de la voie, et Vuillemin, ingénieur du matériel, a pris la direction du train impérial.

MM. de Ségur, président du conseil d'administration, Roux et baron d'Hervey, administrateurs, accompagnent l'Empereur jusqu'à Nancy.

La Majesté arrivera dans cette ville vers neuf heures et y couchera; ses appartements sont préparés à la préfecture.

Nancy, 1^{er} juillet 1856, 9 heures
17 minutes du soir.

L'Empereur, est arrivé à Nancy à neuf heures. Bien qu'on n'ait fait à Sa Majesté aucune réception officielle, la population s'est portée partout sur son passage avec le plus vif empressement. Toutes les maisons ont été pavoisées; des arcs de triomphe spontanément dressés. Sa Majesté a été accueillie partout par des acclamations enthousiastes.

(Constitutionnel.)

On lit dans le *Moniteur*:

L'Empereur a quitté Nancy, ce matin 2 juillet, à neuf heures et est arrivé à cinq heures du soir à Plombières.

La santé de Sa Majesté est excellente.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, mardi 1^{er} juillet. — L'*Euphrate* apporte des nouvelles de Constantinople du 23. 20,000 alliés seulement étaient encore en Crimée et 25,000 à Constantinople. Outre les bâtiments de guerre, de nombreux navires de commerce ont été nolisés.

Les Anglais ont évacué Kertch.

Aali-Pacha a réussi, pendant son séjour à Vienne, à faire décider que les Principautés resteront séparées; mais, d'après la même version répandue à Constantinople, les populations moldo-valaques se seraient prononcées dans un sens contraire.

Le *Journal de Constantinople* prétend que la commission de délimitation des frontières de la Bessarabie a proposé de modifier le tracé indiqué par le traité de Paris.

M. Mérédith, ingénieur anglais, a achevé l'étude du rail-way d'Andrinople à Constantinople.

M. Gilbert de Voysins va reprendre la direction du consulat d'Odessa. M. de Thouvenel a organisé une souscription en faveur des inondés.

La Porte Ottomane a fait exécuter deux voleurs qui étaient la terreur des habitants; mais les provinces de Roumélie et de Thessalie sont toujours infestées de brigands.

Madrid, mardi 1^{er} juillet. — La nouvelle loi sur le désamortissement a été approuvée.

La Castille est tranquille.

Les cortès seront prorogées aujourd'hui.

Le ministre de l'intérieur, M. Escosura est toujours à Valladolid. — Havas.

On lit dans la *Patrie*:

Nous recevons sur le voyage de S. A. I. le Prince

Napoléon les détails suivants que nous nous empressons de publier. Ils portent la date du 25 juin, et complètent ceux que nous avons déjà donnés.

« Partis d'Edimbourg le samedi 21, à quatre heures du soir, nous avons mouillé dimanche matin à Peterhead. Le Prince nous a quittés le même jour à 2 heures, pour aller visiter les Highlands, nous donnant rendez-vous à Gromarty, au fond du golfe de Murray. S. A. I. nous a rejoints hier soir, et ce matin 25, à neuf heures, nous avons fait voile pour l'Islande.

« Nous nous arrêterons à Thurso, près des Orcades, mais seulement pour envoyer nos lettres à terre. Nos premières nouvelles seront datées de Reikiavik, en Islande.

« Le prince est revenu enchanté de son excursion dans les Highlands, excursion de cent lieues exécutée en poste, à travers les montagnes, dans l'espace de 48 heures. S. A. I. donne l'impulsion à tout le monde, marins et voyageurs: nos officiers sont émerveillés de l'entrain du Prince. — Il est impossible d'imaginer une traversée plus agréable; personne n'a été malade: à peine si deux ou trois de nos passagers ont éprouvé un peu de malaise pendant une heure de houle. La navigation va, il est vrai, devenir plus fatigante, à mesure que nous approcherons de l'Islande; mais nous avons foi dans un voyage qui commence sous des auspices si favorables. »

INONDATIONS.

CAUSES, EFFETS ET REMÈDES.

III.

État des routes et chemins.

Nous abordons la seconde cause des inondations, à savoir l'état de plus en plus parfait des routes et chemins et leur multiplication incessante. Des voies de communications nombreuses, bien entretenues, sont un bienfait inappréciable: le succès ou la ruine de la plupart des grandes industries qui font la richesse d'un pays tient souvent à des questions de transports; et l'agriculture elle-même, la plus grande, la plus féconde des industries, ne prospère qu'à la condition de pouvoir transporter ses denrées facilement et à bon marché du sol qui produit au marché, où elles s'échangent. Il y aurait donc de la folie à se plaindre de l'amélioration incessante des routes impériales et départementales, des chemins vicinaux et de grande communication.

Mais tout en reconnaissant les services rendus par les bonnes routes, on ne peut pas fermer les yeux sur quelques conséquences funestes qui ont résulté de cette amélioration.

La condition essentielle d'une bonne route, c'est d'offrir une surface parfaitement ferme, homogène et imperméable. Une route qui se laisserait traverser par l'eau pluviale serait bientôt hors de service. Aussi, les constructeurs, après avoir, par un long battage et un cylindrage puissant, rendu compacte la surface du chemin, ont-ils soin, par une dernière précaution, de donner à la superficie une forme convexe, en dos d'âne comme on dit, afin de faciliter le prompt écoulement des eaux pluviales dans les fossés de décharge pratiqués le long du chemin.

Toute bonne route est construite d'après ce système rationnel; et, grâce aux louables efforts de l'administration des ponts-et-chaussées et des autorités locales, tous les chemins seront bientôt bons en France. D'où il résulte que la superficie totale des chemins sur laquelle l'eau pluviale tombe sans l'imbiber, sans la traverser, augmente de jour en jour.

Où va cette eau ainsi rejetée de la route? d'abord dans les fossés qui la bordent; mais elle n'y reste pas. Car, de même qu'on s'est appliqué, qu'on a dû s'appliquer à ne pas laisser séjourner l'eau sur les chemins, on a pris soin aussi d'établir des fossés latéraux de manière à faciliter le plus prompt écoulement possible. Ici on a commis une faute, selon nous; en ce sens qu'il n'est pas indispensable d'établir aussi promptement les eaux des fossés; ces eaux peuvent y séjourner, pendant un certain temps, sans inconvénient grave.

Jusqu'ici, tout le monde, particuliers et administrations publiques, semblent n'avoir eu qu'une préoccupation: se débarrasser le plus promptement et par la plus courte voie possible des eaux superflues. Cette manière d'envisager la question doit être profondément modifiée, pour ne pas dire radicalement changée. Après les désastres dont nous venons d'être témoins, il devient indispensable que désormais on s'applique à faire écouler les eaux superflues le plus lentement possible; à leur ménager, de distance en distance, des obstacles partiels, des points d'arrêt qui en absorbent une partie, de manière que l'excédant arrivant aux fleuves ne puisse pas occasionner de désastres.

Il y a un point de fait qu'il ne faudrait jamais perdre de vue et qui est capital dans cette matière, c'est que les eaux sont aussi faciles à maîtriser à leur point de départ dans les montagnes, qu'irrésistibles quand elles se sont accumulées dans les vallées. Les plus petits travaux de barrage, d'arrêt ou de dérivation, suffiront pour rendre un torrent inoffensif s'ils sont faits à l'endroit où il commence son cours. Mais qu'on lui laisse le champ libre, qu'il puisse opérer sa jonction avec d'autres torrents, chaque pas qu'il fait augmente sa force et sa puissance de destruction. Lorsque, grossies par les torrents, les rivières débordent, alors il est tout à fait impossible de s'opposer au passage des eaux. Les digues, les travaux d'art les plus ingénieusement combinés et en apparence les plus formidables, sont impuissants; il faut que l'eau passe. C'est donc au point de départ des eaux et uniquement là qu'il est urgent de créer des obstacles au trop rapide écoulement: c'est là que les travaux seront à la fois utiles et peu coûteux, à l'inverse de ceux que l'on fait dans les vallées, qui coûtent des sommes folles et ne résistent pas toujours.

Si le corps savant des ponts-et-chaussées veut adopter ce principe, à savoir: qu'il faut s'appliquer désormais avec autant d'attention à ralentir l'écoulement des eaux pluviales qu'on s'est appliqué précédemment à l'accélérer, le fléau des inondations sera bientôt efficacement arrêté, en attendant qu'un reboisement général en ait fait disparaître l'une des causes principales.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des moyens

— Même si demain M^{lle} Gobert perdait sa fortune, fit malicieusement Andrée.

Piqué au jeu et commandé par son rôle, M. de Rollebois enchérit.

— Même, dit-il, si elle n'avait que sa beauté et ses charmes.

— Heureusement, M. Lionel n'a pas besoin de se montrer si chevaleresque, articula M. Sardon. J'ai dressé l'inventaire... je me trompe, le compte de tutelle de sa prétendue: le présent garantit le futur, ajouta-t-il enchanté de son jeu de mots. Je ne vous croyais pas si riche Andrée, vous avez six cent mille francs.

— Ne parlons pas de cela se hâta de dire M. de Rollebois d'un air détaché, et en jouant la pudeur.

— Mon tuteur se trompe, et se trompe de beaucoup dit Andrée en riant. Pour un homme comme lui, c'est impardonnable.

— Ah! je me trompe! écoutez donc l'énumération pour votre peine, taquine: D'abord 200,000 fr. en rentes sur l'Etat, ensuite 150,000 fr. en actions de la Banque de France, puis 220 en immeubles, enfin 100,000 fr. sur première hypothèque, et pour compléter les 600, 50,000 fr. d'arrérages de rentes et de loyers, est-ce clair?

— Oui, c'est peut-être cela pour l'actif comme vous dites, mais le passif?

— M. Lionel, faites-y attention, la future a des dettes, s'écria M. Sardon, avec un gros rire.

— Mon tuteur a deviné. Je dois... une grosse somme! et en me mariant, je la paie.

— Non, nous la paierons, dit M. de Rollebois, continuant ce que chacun regardait comme un badinage.

— Mon tuteur l'a dit: Faites attention, reprit Andrée, mais cette fois d'un grand sérieux, car je ne dois pas moins de 400,000 francs!

Quoique l'on crût à la prolongation de la plaisanterie, ce chiffre ainsi articulé fit aux sourires l'effet de l'éponge sur les chiffres d'un tableau de démonstration.

— Et à qui, s'il vous plaît? demanda ironiquement M. Sardon.

— A M. Augustin Manuel, l'ancien associé de mon père! Dans ces mots, lentement articulés, Andrée mit une expression si profonde que M. et M^{me} Sardon se regardèrent avec effroi. Leur impression eut son contre-coup sur M. de Rollebois. Il devina que la plaisanterie n'était plus qu'un rideau derrière lequel venait d'apparaître une affaire sérieuse.

— Voyons, Andrée, fit sévèrement M. Sardon, en revenant de sa première impression, cessons cette comédie.

— Ce n'est pas une comédie, mon cher tuteur, c'est la vérité, déclara Andrée d'une voix qu'elle essayait d'affermir, et pour que vous n'ayiez aucun doute, pour que chacun sache bien que mes paroles ne sont pas sans portée, j'ajoute que, convaincue de la réalité d'une obligation que je regarde comme sacrée, j'ai écrit et signé de ma main une reconnaissance de cette somme!

— Une reconnaissance, une dette sacrée! fit M. Sardon, dont la surprise grandissait avec le mécontentement, mais qui balançait encore entre l'incrédulité et le

doute. Andrée, mon enfant, ajouta-t-il, vous poussez l'espièglerie à l'excès.

Le sérieux de la jeune fille atteignit à la gravité.

— Me croirez-vous enfin, quand j'aurai ajouté que cette reconnaissance est entre les mains de M. Manuel dit Andrée d'une voix ferme.

Un coup de foudre éclatant dans le salon n'eut pas produit plus de stupefaction. Tout le monde se redressa par un mouvement électrique.

— Etes-vous folle! cria M. Sardon.

L'agitation générale rendait le sang-froid de la jeune fille plus saisissant. Sa beauté, ordinairement toute de grâce, s'accroissait d'élevation et de noblesse.

— Si vous ne me croyez pas, demandez à M. René.

Girard s'avança.

— Ah! voilà donc, malheureux, l'explication de vos intelligences! dit M. Sardon, d'un ton emporté. C'est toi qui as facilité cette étourderie?

— Dites réparation, fit Andrée, ce sera le vrai mot.

— Le mot n'y fait rien, et dès aujourd'hui, je le chasse! Quant à vous, Mademoiselle, je mettrai bon ordre à vos fantaisies prétendues réparatrices. Croyez-vous par hasard à la validité de l'engagement d'une jeune fille en tutelle?

— Non, Monsieur, pour l'instant, mais plus tard? L'écrit n'a pas de date.

— A merveille! on vous a donné le procédé des emprunteurs qui escomptent leur héritage et leur majorité. Nous verrons comment votre mari recevra le créancier à l'échéance!

à employer pour arriver à ce résultat ; les fonctionnaires et employés de l'administration des ponts-et-chaussées sauront trouver bien mieux que ce que nous pourrions leur suggérer. Nous ne leur demandons que d'adopter le principe, et nous nous en remettons avec pleine confiance à eux pour l'appliquer selon les temps, les localités, la nature du sol, du climat et les milles circonstances particulières qui font que telle méthode, excellente dans un pays, ne vaudrait rien dans l'autre, et réciproquement.

Toutefois, après avoir traité des deux dernières causes des inondations, à savoir le fossage des propriétés particulières et le mode de partage et de labourage des terrains en pente, nous entrerons dans quelques détails sur un moyen pratique d'absorber les eaux surabondantes. Nous voulons parler des puits d'absorption à créer par vallons avec le concours de tous les propriétaires réunis en syndicats. Mais ce sera le côté administratif et organique des syndicats que nous aborderons, plutôt que la forme à donner à ces travaux, qui doit varier selon les localités et rentre tout-à-fait dans les attributions des hommes de l'art.

DELMARRE.

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Nous avons déjà raconté les désastres de la Chapelle ; nous avons publié plusieurs lettres écrites sous l'impression du plus grand malheur qui ait jamais frappé notre malheureux pays, mais tout ce que nous avons dit, tout ce qui a été écrit ne donne que bien imparfaitement l'idée de cette effrayante catastrophe.

Aujourd'hui qu'une partie des eaux est écoulee, que le torrent ne déchire plus cette riche contrée, on reste frappé de stupeur à la vue de tant de ruines. Là où il y a un mois on admirait une végétation luxuriante, l'œil ne découvre plus qu'un limon hideux et pestilentiel, ou bien une vaste nappe d'eau sillonnée par des barques chargées des travailleurs du chemin de fer. Ici, le sol, couvert de plusieurs mètres de sable, offre l'image d'un aride désert. Ailleurs, ce sont d'innombrables épaves, des débris de meubles, de toitures, des arbres déracinés, quelques-uns même carbonisés, comme la houille, des blocs de pierres, seuls restes des édifices qui s'élevaient gracieux et coquets au milieu de cette riante vallée ; plus loin, on foule aux pieds des ossements humains, parfois même des cadavres, car le fleuve, dans sa fureur, n'a pas même épargné les morts, il a soulevé et emporté les tombeaux.

Jamais il n'a été donné de voir plus hideux spectacle.

Pourtant, espérons que bientôt cette contrée va perdre son aspect de mort. Plus de 3,000 ouvriers travaillent sur la ligne du chemin de fer. Grâce à cette administration, grâce aussi à l'intelligente direction donnée par MM. Ratel et Faye, les laborieux, d'ici à quelques jours, pourront travailler leurs terres, et, l'eau ne se répandant plus aujourd'hui dans la vallée, la circulation sera libre de Paris à Nantes.

Nous apprenons à l'instant que, suivant toute

— C'est pourquoi j'ai jugé nécessaire de déclarer la vérité à M. de Rollebois. Qu'en pense-t-il ?

Dans cette conjoncture délicate, le prétendu louvoya.

— Maintenant, votre tuteur est seul juge, Mademoiselle, de la portée de cette affaire ; quand j'aurai des droits...

— Je comprends, Monsieur, répliqua Andrée en adressant à M. de Rollebois un regard souverainement froid.

— Je comprends, moi, qu'il ne faut pas permettre à cette équipée d'aller plus loin, reprit M. Sardon. Ce M. Manuel recevra sans tarder de mes nouvelles ; je vous jure que M. de Rollebois n'aura pas à délibérer sur les suites de vos sottises.

La vivacité de l'explication avait empêché qu'on ne s'aperçût de l'entrée d'un domestique qui se tenait à distance.

— Que voulez-vous ? dit brusquement le négociant, quand enfin il le vit à la porte.

— C'est un homme qui prétend avoir à parler à Monsieur, pour une affaire de la plus haute importance, dit le valet.

— Qu'il aille au diable !

— Il prétend qu'il s'agit de M^{lle} Gobert, et il m'a dit d'annoncer M. Manuel.

— Oh ! alors, qu'il entre, qu'il entre, dit M. Sardon ; je devine ce qui l'amène. M. Manuel comprend ses intérêts ; il veut sans doute escompter sa reconnaissance ou vendre sa restitution. Nous verrons bien.

Le domestique introduisit l'ancien associé de Gobert.

probabilité, la circulation entre Tours et Angers sera rétablie lundi prochain.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.

11^e Liste.

SOUS-PRÉFECTURE.

Habitants de Cernusson, 105 f. 75 c.
— du Pay-Notre-Dame, 830 65

BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

M. Hallot, 40

Nous trouvons dans le *Moniteur de l'Armée* la liste des généraux chargés de l'inspection générale de la cavalerie en 1856.

L'Ecole impériale de cavalerie, à Saumur, sera inspectée par M. le général Grand ; le 2^e de hus-sards, par M. le général Delmas de Grammont ; le dépôt de remonte d'Angers, par M. le général Pelletier Descarrières.

La prochaine session d'examens pour le baccalauréat ès-sciences s'ouvrira à Rennes le lundi 21 juillet au lieu du 1^{er} août, date primitivement fixée. En conséquence, le registre des inscriptions sera clos le samedi 19 juillet.

On remarque que, depuis plus d'un mois et contrairement aux années précédentes, des myriades de mouches ont envahi l'atmosphère ; ils se tiennent de préférence à l'ombre des arbres. Ces insectes, dont l'effrayante pullulation peut être attribuée au petit nombre d'hirondelles qu'il y a actuellement, se ruent sur les personnes qui passent à leur portée, et les piquent souvent au point de leur faire enfler le visage ou les mains.

(ECHO DE BEAUPREAU.)

Souvent les fourrages verts causent aux bœufs, moutons, chevaux et autres animaux herbivores, une météorisation ou gonflement, résultat de la fermentation de ces aliments dans l'estomac. La mort en est presque toujours la suite funeste. M. Théard, ayant étudié la cause de ce mal, y a trouvé un remède efficace. Il consiste à dissoudre une cuillerée d'ammoniaque dans un verre d'eau, que l'on fait aussitôt avaler à l'animal malade. Il en est le plus souvent guéri dans l'espace d'une heure. L'expérience est facile à faire. (L'Agriculture.)

— Par décret impérial du 28 juin, les étoupes de lin et de chanvre, destinées à la confection des toiles à voiles, sont ajoutées à la nomenclature des objets dont le décret du 17 octobre 1855 autorise l'admission en franchise.

— Le gouvernement français vient d'acheter à Berlin, pour la somme de 160,000 thalers, l'hôtel n° 17, sous les tilleuls, pour y établir l'ambassade de France.

Un nouveau service de Bateaux à vapeur vient d'être établi entre Tours, Saumur et Angers, par la Compagnie générale des Paquebots à vapeur fluviaux et maritimes, correspondant maritime du chemin de fer d'Orléans. Ce service, installé sur la

Malgré la pauvreté de sa mise, cet homme avait de la fierté et de la tenue.

— Je sais ce qui vous fait venir, dit ironiquement M. Sardon, car je sais tout.

— Peut-être, Monsieur, répondit le nouveau venu.

— Voyez si je suis bien instruit : Combien voulez-vous de l'imprudente signature de M^{lle} Gobert ?

Manuel fit un mouvement.

— La reconnaissance de Mademoiselle n'est pas à vendre, dit-il froidement.

— Oh ! alors, les choses changent de face, dit rudement M. Sardon. Je vois que vous vous entendez en affaires ! Seulement, prenez-y garde, l'action de ma pupille...

— Est celle d'une noble et généreuse nature, Monsieur !

— Je le crois bien, 400 mille francs. Il est des éloges payés moins cher !

L'ironie du négociant amena un sourire pénible sur le visage de Manuel.

— C'est juste, Monsieur, je suis pauvre.

M. Sardon eut comme un regret.

— Mais alors, que voulez-vous ? demanda-t-il.

— Je veux dire, répondit Manuel en déployant un papier, que si M^{lle} Gobert a noblement réparé les torts de son père envers son ancien associé, Augustin Manuel n'est pas incapable de le comprendre. Et voici ma réponse.

Ce disant, il déchira le papier.

Une exclamation partit de toutes les bouches.

demande de la Compagnie du Chemin de fer pour relier la ligne de Nantes à Angers avec celle de Tours à Paris, sur lesquelles la circulation est reprise, correspond directement à chaque point, avec les trains ordinaires, de telle sorte que le parcours se fait sans interruption.

Le bateau de Tours, partant à 1 heure de l'après-midi, passera journellement à Saumur, de 4 à 5 heures du soir, et les voyageurs trouveront à l'escale du Pont-de-Cé, sans augmentation de prix, des omnibus spéciaux qui les conduiront à Angers pour le dernier train de Nantes ; à la remonte, les mêmes bateaux passant à Saumur à 10 heures du matin arriveront à Tours pour correspondre avec les trains de Paris ou de Bordeaux. (398)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 8, le 9 et 10 de ce mois. (402)

Etude de M^e DIXMIER, huissier à Saumur.

VENTE

Par autorité de Justice.

On fait savoir que le samedi 12 juillet, présent mois, heure de midi, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur de la ville de Saumur, sur la place du marché de ladite ville,

À la vente des objets qui consistent, savoir :

En une voiture presque neuve, pouvant servir au transport des voyageurs, deux chevaux avec leurs harnais pour voiture, etc., etc.

On paiera comptant. (404)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE.

Le lundi 7 juillet 1856, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez le s^r GIRAULT-TROTOUIN, hôtel du Croissant, quai de Limoges à Saumur, à la vente publique du mobilier garnissant ledit hôtel.

Il sera vendu :

L'ameublement de huit chambres, bois de lits, couettes, matelas, rideaux, couvertures, couvre-pieds, draps, serviettes, nappes, commodes, armoires, glaces, tables, chaises, tabourets, porcelaine, verrerie, batterie de cuisine en cuivre, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. cent.

BOURSE DU 2 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 71 60.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93 50.

BOURSE DU 3 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 71 65

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Je vous fais mes excuses, Monsieur, s'écria M. Sardon en serrant la main de l'ancien flateur. Votre action me va là, ajouta-t-il en se frappant la poitrine. Vous verrez ce que je sais faire pour les gens que j'estime ! Quant à vous, ma chère Andrée, fit-il en tendant les bras à la jeune fille, venez que je vous embrasse. Votre cœur a mieux deviné que ma raison. La main, Girard, et excuse ma vivacité.

Pendant cette effusion, la contenance de M. de Rollebois était visiblement embarrassée.

Andrée ne put résister à une tentation malicieuse.

— Une pupille ne peut rien, une femme n'est qu'une mineure émancipée, et pourtant je veux compter avec la famille de cet excellent M. Manuel, dit-elle, en se faisant de M^{me} Sardon un rempart. Je craindrais trop de ne pas faire bon ménage avec un prétendu dont les dispositions me semblent douteuses.

— Il n'y avait aucun moyen, pour M. de Rollebois, de paraître ne pas comprendre.

Il salua d'assez mauvaise grâce. Personne ne songea à le retenir.

— Alors, tu veux rester fille, mon cher cœur, dit finement M^{me} Sardon à la jeune fille qui appuyait sa jolie tête sur l'épaule de la brave dame.

Andrée, confuse et rougissante, glissa un regard furtif du côté de Girard et murmura à l'oreille de M^{me} Sardon :

— Peut-être !

— J'en étais sûre, répondit l'excellente femme dont le coup-d'œil avait été aussi rapide que celui d'Andrée.

AMÉDÉE AUFAYRE.

A CEDER
UN OFFICE D'HUISSIER, dans l'arrondissement de Saumur.
S'adresser à M. PLUMEREAU, titulaire à Montreuil-Bellay. (406)

Rue du Puits-Neuf, 27, à Saumur,
M^{me} BIÉMONT,
A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient d'ouvrir un magasin de **MODES** et de **LINGERIES** confectionnées.
Elle apportera le plus grand soin et la plus grande activité dans la confection afin de satisfaire les Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (405)

A LOUER PRÉSENTEMENT
UNE MAISON,
Située à St-Florent, rue Haute.
Elle se compose de plusieurs chambres, grenier, cave, cour et jardin.
S'adresser à Pierre SANZAY, forgeron à St-Florent. (407)

A VENDRE
1° Quatre hectares 82 ares de pré, terre et bois;
2° Et 12 hectares de terre, avec rangées de vigne et arbres fruitiers. Cette pièce est particulièrement propre à la culture des prairies artificielles.
Ces immeubles sont situés près du village de Fosse-Bellay, commune de Cizay.
S'adresser, pour traiter, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 6 juillet 1856, à midi,
UNE MAISON,
Au lieu de la *Rompure*, commune de Saint-Lambert-des-Levées,
Composée d'une chambre à cheminée, cellier, cour et jardin, le tout contenant 3 ares 87 centiares, occupé par le sieur Ferrand.
On pourra traiter avant l'adjudication.
S'adresser à la veuve CHENUAU-HARRAULT, au Bois-Barbot, à Saint-Lambert, ou à M^e DION, notaire à Saumur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.
A VENDRE
OU A LOUER
Une MAISON, à Saumur, rue du Temple, n° 10, dépendant de la succession de M^{lle} Frémond.
S'adresser audit notaire. (458)

A AFFERMER
EN TOTALITÉ OU EN DEUX LOTS,
UNE PROPRIÉTÉ
Située en la commune d'Antoigné,
D'une contenance de 30 hectares environ.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (392)

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
En l'étude et par le ministère de M^e ROBIN, notaire à Tours, en présence de M^e HURSON, notaire à Channay,
Le mardi 22 juillet 1856, heure de midi, sur la mise à prix (réduite) de 115,000 francs,

LA PROPRIÉTÉ
DE BOURG-NEUF,
Située communes de Rillé et Channay, canton de Château-la-Vallière, de la contenance de 96 hectares d'un seul tenant, dont un quart en prairies naturelles à deux coupes.
Cette Propriété consiste en maison de maître, jardins bien plantés, vastes bâtiments d'exploitation, allées, cours d'eau, pépinières, prairies naturelles et artificielles, et terres susceptibles de recevoir toute espèce de cultures, plus de 2,000 peupliers de 10 à 15 ans.
Une seule enchère adjudgera.
On traitera à l'amiable s'il est fait des offres suffisantes.
S'adresser : 1° à M. Anselme LUMINAIS fils, à Rillé;
2° à M^e HURSON, notaire à Channay;
3° à M^e ROBIN, notaire à Tours, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. (374)

M. SIMON, hoissier à Saumur, demande un premier CLERC. (352)
A Bourgueil, vis-à-vis l'auberge du Faisan, UN MAGASIN A LOUER, sur la rue de Tours; c'est un carré de 4 mètres ou 16 centiares. (397)

A LOUER
1° UNE MAISON, Avec Jardin, Sise Porte-du-Bourg, actuellement occupée par M. Aubry.
2° UNE AUTRE MAISON, Avec Jardin, Joignant la précédente, occupée par les dames Filz de Gerald.
S'adresser à M^{lle} LATRAU, rue du Collège. (86)

MAISON
A LOUER OU A VENDRE
Présentement,
Rue de la Petite-Douve,
Composée d'un salon, salle à manger, cuisine, remise, écurie, premier et deuxième étages.
S'adresser à M. CONSIDÉRANT ou à M^e DION, notaire à Saumur. (333)

A VENDRE
OU A LOUER
1° Une MAISON formant l'angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.
2° Belle MAISON, au Pont-Fouchard, occupée présentement par M^{me} Renaud-Bardet.
A VENDRE
Un CLOS, situé audit lieu du Pont-Fouchard, avec jardin affilé d'arbres fruitiers, et jolie petite maison, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous le bâtiment; le tout contenant 2 hectares.
S'adresser, pour le tout, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (332)

SERVICE DE SAUMUR AU MANS
En 8 heures.
Départ de Saumur, à 6 heures du matin.
Départ du Mans, à 6 id. id.
Autre Service.
Départ de Saumur, à 6 heures du soir.
Départ du Mans, à 6 id. id.
Ces deux services correspondent avec les départs du chemin de fer pour Paris.
Bureau à Saumur, chez M^{me} Duchamp.
— au Mans, à l'hôtel du Dauphin, place des Halles. (379)

NOUVEAU
SERVICE DE SAUMUR AU MANS
Correspondance directe du chemin de fer
DU MANS A PARIS
Départ tous les jours à midi.
Prix des places de Saumur à Paris 20 fr.
BUREAU A SAUMUR, chez M. CHEROUZE, rue d'Orléans.
Au même Bureau, Service de Saumur à Tours par correspondance.
Départ tous les jours à 8 heures du matin. — Prix des places : 5 fr 75 c.

COSMÉTIQUES A LA GLYCÉRINE
Approuvés par la Société d'encouragement.
Médaille d'argent, Exposition 1854 (Rennes).
Glycérine aromatisée de Bruère-Périn. Cosmétique par excellence. Ses propriétés assouplissantes et lénitives font disparaître toutes les affections légères de la peau, telles que rougeurs, boutons, efflorescences, démangeaisons, etc.
Vinaigre de Bruère-Périn. aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations analogues, surtout pour la toilette des dames, en raison de la Glycerine qu'il contient.
Savon de Bruère-Périn, à la Glycerine. Il pénètre et assouplit la peau, très-utile aux pianistes, dont il facilite le mouvement des doigts.
Pâte de Bruère-Périn, à la Glycerine. Elle préserve les mains des gerçures et des crevasses, et convient aux personnes dont la peau est délicate.
Poudre de Fernandez. s'emploie comme la pâte d'amande, le rapport constate qu'elle lui est préférable.
ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE.
Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. Le savant académicien, qui en est l'auteur et auquel la médecine est redevable de plusieurs découvertes très-importantes, a consigné, dans l'instruction qui accompagne chaque boîte et chaque flacon, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus.
Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 154; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉBARD, libraire. (45)

LA SANTÉ RÉTABLIE PAR
l'Eau de Léchelle
Preuve de sa supériorité sur tous les pectoraux toniques et anti-putrides pour guérir les CATARRHES, ASTHMES, BRONCHITES, FIÈVRES TYPHOÏDES, DIARRHÉES, PERTES, HÉMORRAGIES, ÉPILEPSIES et toutes affections de L'AGE CRITIQUE, conseillée et ordonnée journellement contre les maladies du sang, de poitrine, d'estomac, d'intestins et des organes sexuels, constitutions délabrées, etc. En dépôt chez MM. les pharmaciens dépositaires d'articles spéciaux de Paris, et notamment à ANGERS, M. Menière; à BAUGÉ, SAUMUR, BEAUPREAU; au MANS, M. Dallier; LA FLÈCHE, MAMERS, ST-CALAIS; à LAVAL, M. Laigner; à CHATEAU GONTHIER, MAYENNE, et dans les autres villes circonvoisines. (221)

BISCUITS
DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER DE PARIS.
LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés par le Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 10 fr., de 23, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS: M. Menière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR: M. Brière, phar.; M. Gauthier, phar.; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

Librairie LAGNY Frères, éditeurs rue Garancière, 8, à Paris.
HISTOIRE
DU CONSULAT, DE L'EMPIRE ET DE LA RESTAURATION,
Par M. LAURENTIE,
2 Volumes in-8°. — Prix: 10 Fr.
Ces deux volumes forment le complément de l'histoire de France.

LOTÉRIE DE S^{TE}-CATHERINE-DE-FIERBOIS,
A TOURS.
Prix du Billet 50 centimes. — Au bureau du journal et chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure. (283)
Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le
Certifié par l'imprimeur soussigné,